

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Ponts et Chaussées
Division de l'exploitation de la grande voirie et de la gestion du trafic

Avis

Type d'avis: Avis

Procédure : 10 européenne ouverte

Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 03/10/2023 10:00

Lieu : Administration des ponts et chaussées - Division de l'exploitation de la grande voirie et de la gestion du trafic (Bâtiment CITA) 21 rue du Chemin de Fer L-8057 Bertrange

Intitulé : ELA3 Élargissement autoroute A3 CITA – phase 7.1 Lot SEPO-SSVT

Description : L'appel d'offre du lot Système Équipements Portiques (SEPO) et Système de Signalisation Variable Trafic (SSVT) du projet ELA3 phase 7.1 comprend principalement les points suivants: -Fourniture, pose et fixation des portiques, haut-mâts et potences. -Fourniture, pose et raccordement des panneaux de signalisation variables Full Matrix et Full Color (FMFC). -Fourniture, pose et raccordement des câbles d'alimentation et de communication. -Fourniture et pose de la signalisation fixe verticale. Début prévisible des travaux: 1er semestre 2023; Durée prévisible: 355 jours

Critères de sélection : -Effectif minimum en personnel de l'opérateur économique occupé dans le métier concerné : 45 personnes pendant les trois (3) dernières années. -Chiffre d'affaires annuel minimum : • Dans le métier concernant « Travaux de charpente métallique, passerelles, portiques ou ponts » pour les trois (3) derniers exercices légalement disponibles : 5.000.000,00€ • Dans le métier concerné « Panneaux à messages variables de technologies Full Matrix Full Color » pour les trois (3) derniers exercices légalement disponibles : 2.000.000,00€ -Nombre minimal de 2 références pour des projets analogues et de même nature durant les cinq (5) dernières années • Envergure travaux 500.000,00€ hTVA, pour une nature de travaux « Travaux de charpente métallique, passerelles, portiques ou ponts » • Envergure travaux 400.000,00€ hTVA, pour une nature des travaux « Panneaux à messages variables de technologies Full Matrix Full Color » Ces références doivent être appuyées de certificats de bonne exécution indiquant le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Les opérateurs économiques, dont la date d'établissement remonte à moins de cinq (5) ans, doivent fournir ces renseignements à partir de la date de leur établissement. Dans le contexte, où la (les) référence(s) présentée(s) par l'opérateur économique sont en cours de réalisation, une attestation d'exécution des prestations en cours délivrée par le maître d'ouvrage devra être présentée en lieu et place du certificat de bonne exécution. -Encadrement technique de l'entreprise • Ingénieur « en chef », avec comme formation soit grade d'Ingénieur diplômé,

soit le grade d'ingénieur technicien ou d'ingénieur industriel avec au moins 5 ans d'expérience. •

Responsable chantier, avec comme formation soit le grade d'ingénieur diplômé, soit le grade d'ingénieur technicien ou d'ingénieur industriel avec au moins 5 années d'expérience, soit le grade de chef de chantier avec au moins 15 ans d'expérience.

Conditions d'obtention du dossier : Les documents de soumission peuvent être téléchargés sur le portail des marchés publics (www.pmp.lu). Les offres établies sur des bordereaux qui n'ont pas été téléchargés directement sur le site ne seront pas prises en considération. Il ne sera pas procédé à des envois de bordereaux sur papier.

Réception des plis : Les offres portant l'inscription " ELA3 Élargissement autoroute A3 CITA – phase 7.1 Lot SEPO-SSVT" sont à remettre conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics en vigueur avant les dates et heures fixées pour l'ouverture : via le portail des marchés publics (www.pmp.lu)

Autres informations : L'attribution du marché se fera sur base du meilleur rapport qualité/prix, qui est évalué sur base de critères d'attribution comprenant les aspects qualitatifs, environnementaux et sociaux [loi article 35, (2) c)] énumérés au présent dossier de soumission (fascicule 1 et 2) conformément à l'article 35 (5) de la loi du 8 avril 2018 sur les marchés publics (telle qu'elle a été modifiée). Sur demande du pouvoir adjudicateur l'entrepreneur fournira un échantillon opérationnel équivalent aux équipements offerts dans ce marché (panneaux FMFC) d'une surface d'au moins 1m² endéans 14 jours.

No. avis complet sur pmp.lu: 2301425

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E.: 17/05/2024 11:55